

Elus haut-normands pour : une transparence de l'audit, un moratoire sur l'EPR et le développement des alternatives

Les catastrophes naturelles et technologiques japonaises sont venues rappeler s'il en était encore besoin la dangerosité de la technologie nucléaire. Elles nous invitent à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'une telle situation ne puisse se reproduire.

Notre pays est déjà largement suréquipé en centrales nucléaires. Malgré les limites avérées de cette technologie coûteuse et dangereuse, incapable de répondre aux défis énergétiques d'aujourd'hui, le Président de la République et son gouvernement persistent, ils veulent prolonger la durée de vie des centrales et que soient construits les EPR de Flamanville et de Penly.

L'audit engagé par le gouvernement ne sera utile que s'il permet d'éclairer le débat tant sur le niveau de sécurité que sur les conditions de travail des salariés et des sous-traitants de la filière. Ceci suppose qu'il soit réalisé en toute transparence et que, tant les modalités de réalisation, le cahier des charges que les résultats, soient mis à la disposition des élus régionaux.

Dans l'attente des conclusions de cet audit et des mesures qui seront engagées au niveau national, tout projet de nouvelle construction nucléaire devient prématuré. Or, notre région a été choisie pour accueillir le deuxième EPR. Alors que l'enquête publique doit démarrer prochainement, il est donc urgent de se positionner officiellement en faveur d'un moratoire.

Notre Région s'est d'ores et déjà engagée en faveur des économies d'énergie, de la baisse des consommations, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, en témoignent notamment le lancement de l'Appel à Projets Energies ainsi que le chèque-énergie pour les particuliers mais aussi les politiques en faveur de l'usage des transports publics collectifs ou du développement des modes de déplacement doux... Le Contrat Régional de Développement Economique témoigne de ces engagements.

Mais faire de preuve de responsabilité suppose que nous anticipions dans nos politiques régionales tant l'après-pétrole que l'après-nucléaire.

Pour nous, élus haut-normands, la seule urgence est donc :

- **demander des assurances, auprès de M. le Préfet, quant aux dispositions prises en termes de transparence dans la conduite de l'audit sur la sécurité des installations nucléaires et les conditions de travail des salariés et sous-traitants,**
- **de mettre un moratoire sur le projet de construction d'EPR à Penly et à Flamanville, dans l'attente des conclusions de l'audit ;**
- **d'engager dans notre région une étude sur l'après-nucléaire, présentant les alternatives s'appuyant sur les potentiels locaux et les actions concrètes à mettre en œuvre ou à développer.**

Pour que la mobilisation soit la plus forte possible, elle doit s'organiser à tous les niveaux, et au plus près des citoyens.

C'est pourquoi, nous appelons les élus à **signer cet appel pour un moratoire sur les EPR de Penly et Flamanville et d'engager notre région dans l'après-pétrole et l'après-nucléaire.**

